

## EXIGENCES DE PUBLICATIONS LIÉES AUX FONDS PROPRES

Les chiffres relatifs à la déclaration de consommation de fonds propres selon la réglementation dite de Bâle II, ci-après, concernent l'entité Banque Cantonale de Genève, avec consolidation de ses filiales, au 31 décembre 2008.

La Banque Cantonale de Genève a tout un ensemble de dispositions stratégiques, organisationnelles, procédurales, informatiques et de diffusions de rapports relatives à la gestion de risques de crédit et de contrepartie.

Son manuel des crédits, dense et complet, est constamment mis à jour selon les nouveaux développements, il est disponible sur le réseau interne intranet, de sorte que les gestionnaires de crédit sont au fait de toute adaptation sans délai.

Le département de Contrôle des risques et compliance a mis en place un système complet de base de données *FDW*, pour *Financial Datawarehouse*, où les positions, notamment celles des crédits, sont mises à jour quotidiennement pour l'ensemble de la banque. La surveillance de niveau II, au niveau du portefeuille d'activités, est assurée de manière optimale à l'aide de cette base de données unifiée. Le contrôle de respect des limites pays et des limites banques est effectué quotidiennement et les anomalies détectées sont immédiatement signalées; il s'agit généralement, pour les banques, de limites transactionnelles récemment mises en place. Les rapports publiés sont de courts rapports d'exception. Le contrôle des positions de financement du négoce international est également effectué quotidiennement avec ces mêmes données; un rapport circonstancié est publié régulièrement sur cet ensemble par le département de Contrôle des risques et compliance, en sus des rapports établis par un département de *risk controlling* et *collateral*, propre à cette activité. Un rapport portant sur l'ensemble des positions de crédit de la banque est établi et diffusé mensuellement par le département Contrôle des risques et compliance; il donne lieu à commentaire lors du comité risques, à un rythme mensuel. Différents thèmes, tels que la répartition des crédits par *rating* et par secteur économique, leur granularité, y sont présentés.

Une politique très prudente est appliquée au niveau du risque et pour les sûretés. La banque n'est pas engagée dans des dérivés de crédit, des *CDOs* ou des *CDS*.

En sus des structures et processus existants, le département Expertise et organisation crédits traite spécifiquement des contrôles plus formels dans le domaine des crédits, en soutien du front. Il traite de l'optimisation des processus d'octroi et de contrôle des crédits et propose les règles et les standards d'octroi de crédit.

Les agences de notation Standard & Poors, Moodys, Fitch sont utilisées lors des analyses de banques avec qui la banque est en relation. Tant les *ratings* à long terme qu'à court terme sont considérés, selon les opérations en cause.

Dans le cas de banques non internationales ou ne disposant pas de *ratings*, des *ratings* développés de manière spécifique sont utilisés sur la base d'un logiciel Factscorer. Au-delà de la prise en considération des *ratings*, la banque applique son propre jugement.

La méthode standard d'application des normes Bâle II étant la méthode utilisée, les *ratings* reconnus selon la Finma sont pris en considération pour la pondération des fonds propres, complétés par la durée de l'engagement.

En sus des trois *ratings* mentionnés ci-dessus, qui sont utilisés essentiellement pour les banques, les *ratings* Fedafin pour des collectivités publiques, qui sont reconnues par la Finma, sont utilisés au cas par cas s'il y a des engagements envers des collectivités publiques suisses.

Peu d'entreprises industrielles ou de services clientes de la BCGE disposent d'un *rating* attribué par un organisme internationalement reconnu. Le Canton de Genève et les communes genevoises disposent de tels *ratings*. Les normes de calcul de fonds propres selon l'approche SA-CH considèrent tout autant les engagements et les garanties.

Des *ratings* internes sont utilisés pour l'estimation des risques, quoique l'approche IRB ne soit pas utilisée pour les rapports réglementaires. La BCGE a rejoint, en 2008, contractuellement, le groupe RSN Risk Solution Network, qui élabore les *ratings* pour un ensemble de plus de dix banques cantonales.

Les *ratings* peuvent désormais être complétés par des estimations de probabilité de défaut PD adaptées, dans le cadre du RSN Risk Solution Network.

### **Risques de marché**

L'activité de négoce pour compte propre de la BCGE est assez restreinte. L'activité nostro principale est le *market-making* de l'action BCGE, afin d'assurer la liquidité suffisante au marché. Des mesures de *stop-loss* très strictes sont en place afin de limiter de manière radicale les conséquences possibles de variation adverse des marchés.

Un service Dérivés et contrôles au sein du département de *back-office* Opérations de marché établit quotidiennement un rapport des pertes et profits et de respect des limites; on y trouve les positions et les limites, soit en nominal, soit en sensibilité avec indications des limites quotidiennes et des limites mensuelles. Ce rapport est contrôlé par le département de Contrôle des risques et compliance pour le respect des limites et l'analyse des variations d'un jour à l'autre.

Un portefeuille significatif d'immobilisations financières a été constitué, avec actuellement un fort surplus de liquidités. Le risque spécifique pour les obligations détenues sous forme d'immobilisations financières est suivi avec l'estimation de ce portefeuille. L'estimation de valeur *mark to market*, en valeur de marché était mensuelle, voire hebdomadaire, elle est devenue quotidienne avec un fichier désormais déposé sur un système d'informations financières en continu. Des contraintes de granularité par pays, par compagnie, par secteur économique sont respectées.

Les positions pour clients sous contrat de mandats de gestion ou bénéficiant de mandats Best-of sont régulièrement contrôlés de manière indépendante par le département de Contrôle des risques et compliance quant au respect des contraintes d'allocation stratégique, de la sélection des titres au sein de la *focus list* (la liste des fonds exclusivement autorisés), des écarts de rendement de certains portefeuilles, etc.

Un service de contrôle interne a été créé afin de rassembler et compiler les informations sur l'ensemble des contrôles liés aux processus, il concerne également la salle des marchés et son *back office*. Les indicateurs collectés couvrent des mesures financières, des tableaux de contrôle sur les risques opérationnels et des mesures des suspens et réconciliations.

Le risque de taux d'intérêt est contrôlé de manière approfondie. Le rapport *ALM* est publié mensuellement et discuté lors du comité *ALM*. Ce rapport très complet présente et légitime les *gaps* et les sensibilités pour les trois principales monnaies. La décomposition des montants s'y trouve par types d'actifs et de passifs, par taux variable ou fixe, par contrepartie commerciale ou financière, etc. L'échéancier des impasses de taux est présenté pour le bilan, après incorporation des dérivés et après incorporation des nouveaux engagements annoncés.

Les sensibilités sont calculées pour la valeur économique des fonds propres et pour le revenu d'intérêt attendu sur les prochains 12 mois.

Les sensibilités sont calculées pour des translations parallèles de courbe de taux de 1% et pour un *stress testing* avec une variation de 3%. La marge nette sur intérêts attendus est comparée au total du bilan et au total des actifs sensibles au taux. La sensibilité de la valeur actualisée des fonds propres est maintenue en deçà de la limite fixée de 7%.

La valeur économique des fonds propres du bilan est complétée par la valeur économique des dérivés de taux, pour obtenir la valeur économique des fonds propres.

Les échéances sont contrôlées pour les positions en taux fixes; les positions en taux variables sont issues du modèle de réplique qui attribue 40% de pondération aux taux court terme lissés et 60% au taux *swaps* cinq ans lissé sur 60 mois. Les taux *overnight*, *TM next*, etc., sont les taux retenus par la comptabilité et par la trésorerie.

La valeur des divers modèles de réplique est mise à jour mensuellement.

Le risque de taux d'intérêt est géré par un équilibre naturel du bilan lorsque c'est possible, par exemple lors de souscriptions d'emprunts émis par la Centrale des lettres de gage pour des échéances montrant un *gap* de taux plus important. La réduction complémentaire de la sensibilité s'effectue à l'aide de *swaps* d'intérêt, *IRS*, *interest rate swaps*, principalement. Des *futures* et des *swaptions* sont aussi mis en œuvre actuellement, s'il y a lieu. La sensibilité était suffisamment réduite pour que les seuls mouvements naturels de bilan et les déformations de courbes de taux en un mois fassent passer d'une légère exposition à la baisse à une légère exposition à la hausse; une immunisation était ainsi approchée. Le séisme de chute des taux en novembre 2008 a grandement augmenté la sensibilité, car les répartitions de masses entre taux fixe et taux variable ont ensuite varié de par les choix de la clientèle. Cette sensibilité reste néanmoins à l'intérieur des limites en vigueur.

### **Risques opérationnels**

La stratégie de la banque est d'identifier les risques opérationnels et les contrôles y afférents selon une procédure "d'horloge stratégique" des contrôles. L'horloge stratégique présente les trois phases d'analyse et corrections et leur démarche.

La procédure d'horloge stratégique du contrôle interne décompose la démarche en trois phases d'analyse des risques: le *risk management*, les contrôles et la cartographie des risques et, pour terminer, les mesures d'efficacité des contrôles, soit la revue dynamique.

Un service spécifique de contrôle interne a été mis en place pour ce faire au sein du département Contrôle des risques et compliance.

### **Exigences de publications liées aux fonds propres**

La Banque Cantonale de Genève publie ci-après les états réglementaires concernant l'adéquation des fonds propres selon les normes Bâle II.

Selon les circulaires CFB Bâle II, plusieurs méthodes sont à disposition pour le calcul de l'adéquation des fonds propres, selon les méthodes *IRB*, *internal ratings based approach*, méthode standard, méthode simplifiée.

Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel.

La Banque Cantonale de Genève applique la méthode standard SA-CH pour les publications réglementaires de risque de crédit, le risque de marché, et le risque opérationnel. Des éléments *IRB* sont en vigueur de manière interne.

**Tableau 1**  
**Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte**

Ce tableau concerne les fonds propres disponibles. Au 31 décembre 2008, les fonds propres de base pouvant être pris en compte s'élevaient à CHF 886 millions, il convient d'ajouter CHF 120 millions de fonds propres complémentaires et supplémentaires. Le total était donc de CHF 1'006 millions.

Les fonds propres de base correspondent globalement aux données de base pour le calcul du *Tier 1* selon d'autres références. Les fonds propres avec fonds propres complémentaires correspondent aux données de base pour le calcul du *Tier II*.

**Présentation des fonds propres pouvant être pris en compte**

Fonds propres	Montant (période de référence, en milliers de CHF)
Fonds propres de base bruts (après prise en considération des propres titres de participation qui doivent être portés en déduction)	886'125
<i>dont intérêts minoritaires</i>	
<i>dont instruments « novateurs »</i>	
(-) Déduction réglementaire	
(-) Autres éléments à porter en déduction des fonds propres de base	
= Fonds propres de base pouvant être pris en compte	886'125
Fonds propres complémentaires et supplémentaires	120'000
(-) Autres déductions à imputer sur les fonds propres complémentaires, supplémentaires ainsi que l'ensemble des fonds propres	
<b>= Fonds propres pouvant être pris en compte</b>	<b>1'006'125</b>

## **Tableau 2**

### **Présentation des fonds propres requis**

Ce tableau présente le montant des fonds propres requis selon les normes Bâle II SA-CH, qui s'élève, au 31 décembre 2008, à CHF 690 millions.

La plus grande part de ce montant est attribuée à la couverture des risques de crédit, avec CHF 642 millions.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques sans contreparties s'élève à CHF 71 millions.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques de marché s'élève à CHF 5.6 millions.

Le besoin en fonds propres pour couvrir les risques opérationnels s'élève à CHF 42 millions.

Il en résulte une couverture de 145% en incluant les fonds propres supplémentaires et complémentaires.

L'approche standard est utilisée

Type de risque	Exigences de fonds propres
Risques de crédit	642'734.00
■ dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque	
■ dont risques non liés à des contreparties	71'324.00
Risques de marché	5'667.00
■ dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)	349.00
■ dont sur titres de participation	182.00
■ dont sur devises et métaux précieux	4'045.00
■ dont sur matières premières	87.00
■ dont sur options	4.00
Risques opérationnels	42'221.00
<b>Total</b>	690'622.00
Rapport entre les fonds propres pris en compte et les fonds propres requis selon le droit suisse	145.68%

### **Tableau 3**

#### **Risque de crédit/ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité**

Le montant de CHF 1'271 millions de créances sur les banques représente le montant global sur banques hors Banque Nationale Suisse.

Les immobilisations financières correspondent essentiellement au portefeuille d'immobilisations financières à long terme, obligations détenues jusqu'à échéance, selon Bâle II.

Les créances sur les gouvernements et banques centrales s'élevaient, au 31 décembre 2008, à CHF 751 millions, tandis que celles sur les banques et les négociants en valeurs mobilières s'élevaient à CHF 1'537 millions.

Le montant de CHF 962 millions d'engagements irrévocables correspond pour la grande partie aux limites accordées aux entreprises.

Les créances hypothécaires de CHF 2'914 millions reflètent les créances hypothécaires de 1<sup>er</sup> rang envers les particuliers et les créances hypothécaires aux entreprises PME respectant la granularité Bâle II (moins de 1% du portefeuille, moins de CHF 1.5 million d'emprunts, etc.).

Les crédits envers les entreprises forment le montant le plus élevé, à CHF 5'472 millions, soit 55% de plus que les crédits envers la clientèle de détail à CHF 3'517 millions.



Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle de détail	Titres de participation et les parts de placements collectifs de capitaux	Autres
<b>Bilan/créances</b>	751'715'250.00	1'500'182'400.00	1'475'205'874.00	5'456'856'841.00	3'516'671'316.00		625'099'969.00
créances sur les banques		1'271'056'809.00					35'107'482.00
créances sur la clientèle					601'808'218.00		
créances hypothécaires					2'914'863'099.00		
immobilisations financières/ titres de créance	751'715'250.00	229'125'591.00	10'175'000.00	146'804'200.00			208'216'553.00
autres actifs/valeurs de remplacement positives	0.00	36'850'313.00	1'465'030'874.00	5'326'042'944.00	588'356.00		381'786'277.00
<b>Total période de référence</b>	751'715'250.00	1'537'032'713.00	1'475'205'874.00	5'472'847'144.00	3'517'259'673.00	0.00	625'110'312.00
<b>Hors bilan</b>		154'014'997.00	491'283'136.00	962'178'973.00	229'727'048.00		463'834'849.00
engagements conditionnels							
engagements irrévocables		154'014'997.00	491'283'136.00	962'178'973.00	229'727'048.00		463'834'849.00
engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires							
crédits par engagement							
<b>Total période de référence</b>	0.00	154'014'997.00	491'283'136.00	962'178'973.00	229'727'048.00	0.00	463'834'849.00
<b>Dérivés</b>		36'850'313.00		15'990'302.00	588'356.00		10'343.00
<b>Total période de référence</b>	751'715'250.00	1'727'898'023.00	1'966'489'010.00	6'451'016'419.00	3'747'575'077.00	0.00	1'088'955'504.00

#### **Tableau 4**

##### **Risque de crédit/atténuation du risque de crédit**

Le total des engagements de crédit couverts par des sûretés reconnues dans l'approche des notations internes des contreparties (IRB) s'élève à CHF 5.4 milliards, dont quasiment la moitié en créances hypothécaires.

##### **Autres sûretés reconnues selon l'IRB: créances hypothécaires**

Le total des CHF 13.6 milliards de crédit se décompose en CHF 1'573 millions sur les banques, CHF 3'516 millions de créances hypothécaires et de créances sur la clientèle et CHF 8'558 millions d'autres actifs.

Les engagements hors bilan sont essentiellement constitués de limites banque et limites clientèle accordées.

Engagements de crédit/risques de défaillance (au moment de la clôture)	Couverts par des sûretés financières reconnues	Couverts par d'autres sûretés reconnues dans l'approche IRB	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Autres engagements de crédit	Total
<b>Bilan/créances</b>	440'836'242.00	5'459'548'812.00		7'693'904'937.00	13'594'289'991.00
créances sur les banques	98'637'125.00	2'503'020.00		1'471'834'259.00	1'572'974'404.00
créances sur la clientèle	297'796.00	279'899'089.00		321'611'332.00	601'808'217.00
créances hypothécaires	1'969'527.00	2'648'018'885.00		264'874'686.00	2'914'863'098.00
immobilisations financières/ titres de créance				1'346'036'594.00	1'346'036'594.00
autres actifs / valeurs de remplacement positives	339'931'793.00	2'529'127'818.00		4'342'987'379.00	7'212'046'990.00
<b>Total période de référence</b>	440'836'241.00	5'459'548'812.00	0.00	7'747'344'250.00	13'647'729'303.00
<b>Hors bilan</b>	104'146'828.00			2'196'892'174.00	2'301'039'002.00
engagements conditionnels					0.00
engagements irrévocables	104'146'828.00			2'196'892'174.00	2'301'039'002.00
engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires					0.00
crédits par engagement					0.00
<b>Total période de référence</b>	104'146'828.00	0.00	0.00	2'196'892'174.00	2'301'039'002.00
<b>Dérivés</b>				53'439'314.00	53'439'314.00
<b>Total période de référence</b>	544'983'069.00	5'459'548'812.00	0.00	9'997'675'738.00	16'002'207'619.00

## **Tableau 5**

### **Segmentation des risques de crédit (montant selon les pondérations)**

Les montants pondérés à 0% correspondent à des positions de la confédération helvétique ou de la Banque nationale suisse.

Les montants pondérés à 25% correspondent à des prêts aux communes, à l'Etat de Genève, à certaines collectivités de droit public et à des banques de *rating* supérieur à A, avec des ajustements en fonction de la durée du prêt, selon les règles de calcul Bâle II.

Le montant de CHF 4'432 millions pondérés à 35% correspond aux prêts hypothécaires avec cédules de premier rang.

Dans le montant pondéré à 50% de consommation de fonds propres, on trouve des communes, des banques selon leur *rating* et la durée de l'engagement et d'autres crédits.

La pondération de 75% concerne pour l'essentiel des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) et des hypothèques de 2<sup>e</sup> rang sur prêt commercial d'un immeuble à usage d'habitation.

Les crédits pondérés à 100% de consommation de fonds propres sont des crédits en blanc ou considérés comme tels.

Les crédits pondérés à 150% concernent des crédits de mauvais *ratings*, ils concernent en principe les crédits provisionnés.

Ceux à 250%, 375% et 625% concernent les immeubles à l'usage de la banque, les autres immeubles, les immobilisations corporelles et les softwares.

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	0%	20/25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	250%/375%/625%	Déduction	Total
<b>Bilan / créances</b>	1'337'740'788.00	2'346'379'491.00	4'432'917'999.00	961'968'695.00	1'544'536'507.00	2'683'261'433.00		57'251'897.00	230'233'181.00		13'594'289'991.00
créances sur les banques	243'826'421.00	645'847'405.00	103'020.00	373'159'895.00	32'400'000.00	49'106'433.00		46'276.00	228'484'954.00		1'572'974'404.00
créances sur la clientèle	297'796.00		51'758'128.00	14'853'162.00	453'236'211.00	73'301'078.00		8'361'843.00			601'808'218.00
créances hypothécaires	1'969'527.00		2'641'272'685.00	960'822.00	244'565'181.00	500'000.00		25'594'884.00			2'914'863'099.00
immobilisations financières/ titres de créance	751'715'250.00	167'911'850.00		279'425'591.00	10'000'000.00	136'983'903.00					1'346'036'594.00
autres actifs/valeurs de remplacement positives	339'931'793.00	1'540'755'751.00	1'739'784'166.00	334'649'668.00	805'872'740.00	2'426'055'750.00		23'248'894.00	1'748'228.00		7'212'046'990.00
<b>Total période de référence</b>	1'337'740'787.00	2'354'515'006.00	4'432'917'999.00	1'003'049'138.00	1'546'074'132.00	2'685'947'164.00	0.00	57'251'897.00	230'233'182.00	0.00	13'647'729'305.00
<b>Hors bilan</b>	104'146'828.00	622'131'676.00		159'270'419.00	227'954'969.00	1'187'535'110.00					2'301'039'002.00
engagements conditionnels											0.00
engagements irrévocables	104'146'828.00	622'131'676.00		159'270'419.00	227'954'969.00	1'187'535'110.00					2'301'039'002.00
engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires											0.00
crédits par engagement											0.00
<b>Total période de référence</b>	104'146'828.00	622'131'676.00	0.00	159'270'419.00	227'954'969.00	1'187'535'110.00	0.00	0.00	0.00	0.00	2'301'039'002.00
<b>Dérivés</b>		8'135'515.00		41'080'442.00	1'537'625.00	2'685'732.00					53'439'314.00
<b>Total période de référence</b>	1'441'887'615.00	2'984'782'197.00	4'432'917'999.00	1'203'399'999.00	1'775'566'726.00	3'876'168'006.00	0.00	57'251'897.00	230'233'182.00	0.00	16'002'207'621.00

**Tableau 6**  
**Risque de crédit géographique**

La Suisse absorbe bien entendu plus des  $\frac{3}{4}$  des montants. Les positions en Europe concernent l'activité de financement immobilier en France pour l'essentiel, ainsi que des opérations financières avec des banques OCDE en Europe et une partie d'activité de financement de négoce international.

L'activité sur d'autres continents est presque exclusivement liée au financement de négoce international et concerne des montants réduits.

Engagements de crédit (au moment de la clôture)	Suisse	Europe	Amérique du nord	Amérique du sud	Asie	Autres	TOTAL
<b>Bilan / créances</b>	10'126'881'686.00	2'844'646'804.00	148'357'362.00	71'859'522.00	216'203'920.00	186'340'697.00	13'594'289'991.00
créances sur les banques	726'838'010.00	643'424'817.00	26'357'929.00	29'384'003.00	142'231'137.00	4'738'508.00	1'572'974'404.00
créances sur la clientèle	458'263'046.00	119'809'835.00	2'488'477.00	3'271'402.00	9'794'142.00	8'181'316.00	601'808'218.00
créances hypothécaires	2'280'727'624.00	538'445'167.00	26'547'845.00	10'816'586.00	31'545'656.00	26'780'221.00	2'914'863'099.00
immobilisations financières/titres de créance	979'927'100.00	202'417'791.00	86'092'800.00		19'455'000.00	58'143'903.00	1'346'036'594.00
autres actifs/valeurs de remplacement positives	5'692'113'663.00	1'382'578'700.00	6'870'311.00	28'390'280.00	13'557'988.00	88'536'049.00	7'212'046'991.00
<b>Total période de référence</b>	10'137'869'443.00	2'886'676'310.00	148'357'362.00	71'862'271.00	216'583'923.00	186'379'997.00	13'647'729'306.00
<b>Hors bilan</b>	1'347'558'929.00	463'498'567.00	3'440'714.00	13'010'182.00	64'178'276.00	409'352'336.00	2'301'039'004.00
engagements conditionnels							0.00
engagements irrévocables	1'347'558'929.00	463'498'567.00	3'440'714.00	13'010'182.00	64'178'276.00	409'352'336.00	2'301'039'004.00
engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires							0.00
crédits par engagement							0.00
<b>Total période de référence</b>	1'347'558'929.00	463'498'567.00	3'440'714.00	13'010'182.00	64'178'276.00	409'352'336.00	2'301'039'004.00
<b>Dérivés</b>	10'987'757.00	42'029'505.00	0.00	2'749.00	380'003.00	39'301.00	53'439'315.00
<b>Total période de référence</b>	11'496'416'129.00	3'392'204'382.00	151'798'076.00	84'875'202.00	281'142'202.00	595'771'634.00	16'002'207'625.00

**Tableau 7****Présentation des prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques**

Ce tableau n'est pas pertinent pour appréhender le risque de la banque

**Tableau 8****Présentation des notionnels relatifs aux dérivés de crédit du portefeuille de la banque**

La Banque Cantonale de Genève n'est pas engagée avec des dérivés de crédit, des *CDO* ou des *CDS*.